

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE MONDEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°3

4. REGLEMENT

4.2b Plan des risques littoraux

PLU approuvé le 7 décembre 2016
Modification n°1 approuvée le 27 juin 2019
Modification n°2 approuvée le 24 juin 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 6 février 2025,
Le Président,



Réalisation :
NEAPOLIS Atelier d'Urbanisme
3 Allée du Green
14 520 PORT-EN-BESSIN HUPPAIN
neapolis@orange.fr

